LETTRE AUX ACTIONNAIRES

JUILLET 2023

Sommaire

03 Édito de **Jean-Pierre Clamadieu**

04 Entretien avec **Catherine MacGregor**

05 ENGIE **accélère sa croissance durable**

06 **Informations financières** au 31/03/2023

07 **L'Assemblée Générale 2023** en bref

08 Parlons-en ! **Les Energies Renouvelables**

10 Dialogue avec **les actionnaires**

12 ENGIE **et vous**

ÉDITO

Jean-Pierre Clamadieu
Président du Conseil
d'Administration d'ENGIE

Mesdames et Messieurs, chers actionnaires d'ENGIE,

L'année 2022 a été marquée par des défis opérationnels majeurs que le Groupe a relevés avec succès pour assurer la sécurité de l'approvisionnement énergétique en France et en Europe. Tout au long de la crise, ENGIE est resté proche de ses parties prenantes et s'est mobilisé pour agir aux côtés des Etats et aider ses collaborateurs, ses clients, particuliers et entreprises, et les collectivités à faire face à la hausse des prix de l'énergie. Outre sa contribution à la mise en œuvre du bouclier tarifaire, ENGIE a mis en place des mesures de soutien pour les plus précaires, ainsi qu'un fonds pour aider ceux de ses clients industriels et tertiaires qui rencontraient des difficultés majeures.

Malgré la crise, votre Groupe a poursuivi la mise en œuvre de son plan stratégique, sous l'impulsion de sa Directrice Générale, Catherine MacGregor, et de son équipe. Recentré sur ses métiers cœurs et sur ses pays clefs, ENGIE est désormais entré dans une phase de croissance et d'accélération des investissements.

Convaincus que l'urgence climatique, la crise énergétique et la situation géopolitique ne nous laissent pas d'autre choix que de nous mobiliser plus encore pour la transition énergétique et climatique, nous sommes pleinement engagés pour réaliser notre ambition d'être Net Zéro Carbone sur les trois scopes d'ici 2045. Forts de notre vision d'un mix énergétique équilibré, garant de la souveraineté et de la fiabilité de nos systèmes énergétiques, nous accélérons le développement des solutions bas carbone et nous nous sommes fixés des objectifs ambitieux en matière d'énergie renouvelable et de verdissement du gaz.

> **"ENGIE est désormais entré dans une phase de croissance et d'accélération des investissements."**

Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous portez au Groupe, dont vous partagez j'en suis sûr la raison d'être. Soyez assurés de notre engagement quotidien pour faire d'ENGIE un des leaders de la transition énergétique, porteur d'une vision d'une transition juste et efficace.

Découvrez les faits marquants du Groupe

Entretien avec Catherine MacGregor,

Directrice Générale d'ENGIE

> **Nous croyons fermement à l'alliance de l'électron et de la molécule pour réussir la transition."**

La feuille de route stratégique d'ENGIE a franchi d'importants jalons. Quel bilan dressez-vous à ce stade et quelles sont les prochaines étapes ?

Depuis deux ans, nous avons conduit un recentrage stratégique majeur. Nous avons recentré le Groupe sur ses pays cœurs et sur ses métiers clefs. Nous avons ainsi posé les bases d'un Groupe plus industriel, en ordre de marche pour la croissance.

Forts de notre organisation simplifiée et de notre situation financière solide, nous sommes maintenant engagés dans une nouvelle phase de notre transformation : l'accélération de notre croissance dans un marché de l'énergie qui restera volatil. Pour relever ce défi et répondre aux enjeux de souveraineté et de coût de l'énergie mis en lumière par la crise, nous augmentons nos investissements de croissance de 50 % sur la période 2023-2025 et visons un développement ambitieux dans les énergies renouvelables, tant électriques que gazières, et les solutions de décarbonation. Nous croyons en un mix énergétique équilibré, au cœur duquel le gaz, de plus en plus décarboné, continuera de jouer un rôle clé pour garantir la flexibilité au système. C'est toute la force du modèle intégré d'ENGIE !

Nos équipes sont pleinement mobilisées pour mettre en œuvre cette stratégie et je veux saluer leur engagement.

Pourriez-vous nous parler du scénario de transition énergétique pour l'Europe à horizon 2050 que vous avez récemment publié ?

Les interrogations sur les trajectoires énergétiques sont au cœur des préoccupations du gouvernement et ENGIE a souhaité apporter sa contribution au débat. Il ressort de notre scénario cinq enseignements principaux qui forgent nos convictions pour une transition réussie.

D'abord, actionner tous les leviers possibles pour concrétiser le "Net zéro émissions" en moins de 30 ans. Il nous faudra pour cela réduire de 4 % par an nos émissions, soit quatre fois plus que sur la période 1990-2020. Face à l'urgence climatique, il n'y a plus de place pour l'idéologie et le dogmatisme.

Deuxièmement, nous croyons à l'alliance de l'électron et de la molécule pour réussir la transition énergétique. S'appuyer sur le seul levier de l'électrification ferait peser trop de risques sur la résilience du système. La molécule est transformable, stockable, exportable et importable, et peut s'appuyer sur des infrastructures existantes. Et surtout ces molécules seront décarbonées. Malgré une demande qui va baisser de moitié, il faudra 450 TWh de gaz bas carbone, dont principalement du biométhane produit localement.

Troisième conviction, développer massivement les énergies renouvelables électriques (le solaire et l'éolien). Ainsi l'électrification des usages pourra se faire rapidement et à moindre coût. La demande d'électricité va augmenter de 80 % en Europe d'ici 2050. Pour y faire face, il nous faudra multiplier par six notre production d'électricité à partir de l'énergie solaire et éolienne.

Quatrième conviction, anticiper dès maintenant les grandes capacités de flexibilité dont nous aurons besoin dans 10 ans, via les stations de pompage ou les batteries, complétées par d'autres solutions, pour sécuriser le pilotage du système électrique. Il nous faut anticiper une multiplication par près de 4 de nos capacités de flexibilité d'ici 2050.

Enfin, sobriété et efficacité énergétiques sont compatibles avec la croissance. Dans notre scénario, la demande énergétique est réduite de 34 % d'ici 2050, malgré l'augmentation attendue de la population (+12 %) et du PIB (+1,3 % par an). Il faut renforcer les efforts d'efficacité énergétique, notamment dans le bâtiment, et changer les comportements de consommation.

Quel regard portez-vous sur les solides résultats du 1er trimestre 2023 et quelles sont vos perspectives pour les prochains mois ?

Le Groupe a bien démarré l'année 2023 en réalisant une solide performance opérationnelle et financière. Au premier trimestre, nous avons continué à avancer dans la mise en œuvre de notre plan stratégique. ENGIE est en bonne voie pour ajouter 4 GW de capacités renouvelables en moyenne par an jusqu'en 2025. Fin mars 2023, ENGIE disposait de 5,5 GW de capacité en construction, soit 71 projets. Cela inclut des projets importants comme le parc éolien du Golfe de Suez en Égypte, d'une capacité de 500 MW, et le parc éolien en mer de Moray West en Écosse, 882 MW de capacité installée. Nous avons aussi pris la décision finale d'investissement pour des parcs éoliens majeurs en France, contribuant ainsi à l'ambition de l'Europe de renforcer sa souveraineté énergétique. Les activités d'Energy Solutions ont également remporté d'importants contrats dans les réseaux urbains de chaleur et de froid, par exemple à Toulouse, et dans la mobilité durable.

Votre Groupe a relevé son objectif de résultat net récurrent part du Groupe pour l'année 2023 à un niveau désormais compris entre 4,7 et 5,3 milliards d'euros. Cette révision à la hausse est principalement liée aux solides résultats enregistrés par GEMS, la forte performance du premier trimestre 2023 s'étant poursuivie aux mois d'avril et de mai. Ces résultats ne sont pas le fruit du hasard : ils montrent toute la pertinence de notre stratégie, qui s'appuie sur la force de notre modèle intégré et le talent et l'expertise de nos collaborateurs.

Découvrez en vidéo notre scénario de transition énergétique pour l'Europe

ENGIE accélère sa croissance durable

Son recentrage et sa simplification désormais réalisés,
ENGIE accélère sa croissance dans la transition énergétique.

RENOUVELABLES

50 GW en 2025 • 80 GW en 2030

ENERGY SOLUTIONS [1]

+ 8 GW d'infrastructures énergétiques décentralisées d'ici 2025 vs. 2020

INFRASTRUCTURES

~ 10 TWh de production de biométhane par an d'ici 2030
~ 4 GW de capacités de production d'hydrogène d'ici 2030

FLEX GEN & RETAIL[2]

~ 10 GW de capacités de batteries d'ici 2030

INVESTISSEMENTS DE CROISSANCE

22 à 25 milliards d'euros entre 2023 et 2025, soit **+ 50 %** par rapport à 2021-2023

Quatre pays Net Zéro carbone en 2030, une première étape vers le Net Zéro Carbone sur les trois scopes du bilan carbone en 2045

1 - Leader mondial de la décarbonation des infrastructures de nos clients, villes, industries et tertiaires
2 - Production d'électricité flexible et fourniture d'énergie aux particuliers

Informations financières

au 31/03/2023

Solide performance opérationnelle et financière

FAITS MARQUANTS

- Maintien de **conditions favorables sur le marché de l'énergie**
- Bonnes perspectives de croissance pour l'activité Renouvelables avec **5,5 GW de projets en construction**

PERFORMANCE FINANCIÈRE

- **EBIT de 3,8 Md d'euros hors nucléaire, en hausse organique de 29 %,** essentiellement lié à GEMS[1] et aux Renouvelables
- Forte génération de Cash-flow[2]
- Maintien d'un **bilan et d'un niveau de liquidités solides**

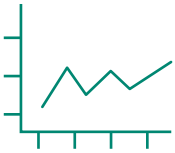

29,2 Md €
CHIFFRE D'AFFAIRES
+14,2 %[3]

4,8 Md €
EBITDA
(Hors nucléaire)
+21,9 %[3]

3,8 Md €
CASH FLOW

22,6 Md €
DETTE FINANCIÈRE NETTE
-1,4 Md €
vs. 31/12/2022

ACTU

ENGIE relève à la hausse ses objectifs 2023

La solide performance enregistrée par GEMS au premier trimestre 2023 s'étant poursuivie aux mois d'avril et mai, le Groupe prévoit désormais un résultat net récurrent part du Groupe à un niveau compris entre 4,7 et 5,3 milliards d'euros.

Lire le **communiqué de presse**

Politique de dividende confirmée

- **Taux de distribution :**

65-75 % du RNRpg

- **Dividende plancher :**

0,65 € par action pour la période 2023-25

Maintien de la notation de crédit

"Strong investment grade"

Ratio de dette nette économique sur EBITDA ≤ à 4,0x sur le long terme

1 - ENGIE Global Energy Management & Sales est un acteur mondial de premier plan dans les solutions d'approvisionnement en énergie et de gestion des risques
2 - Cash Flow From Operation = Free Cash Flow avant Capex de maintenance et dépenses de sortie du nucléaire
3 - Variation organique : variation brute hors effets de change et de périmètre

L'Assemblée Générale 2023… en bref

L'Assemblée Générale d'ENGIE du 26 avril dernier a réuni plus de 500 actionnaires à la Cité des Sciences et de l'Industrie à Paris et plus de 600 internautes ont suivi le direct.

Avant la tenue de l'Assemblée, les actionnaires ont pu rencontrer les équipes Relations Actionnaires, Relations Clients et la Fondation d'ENGIE et découvrir deux expositions sur les solutions énergétiques pour les territoires et les énergies renouvelables.

Avec un quorum de 74,55 %, l'Assemblée Générale a approuvé l'ensemble des résolutions agréées par le Conseil d'Administration.

Les actionnaires ont ainsi renouvelé le mandat d'administratrice indépendante de M^me^ Marie-José Nadeau et le mandat d'administrateur de M. Patrice Durand et nommé comme administratrice M^me^ Lucie Muniesa.

L'Assemblée a également approuvé l'attribution d'un dividende de 1,40 euro par action au titre de l'exercice 2022, qui a été versé le 3 mai 2023.

Focus sur la stratégie climatique du Groupe

Au cours de cette Assemblée, Catherine MacGregor, Directrice Générale, a notamment présenté le rapport annuel des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie climatique du Groupe, largement soutenue par les actionnaires lors de l'Assemblée 2022.

Un temps d'échanges d'une trentaine de minutes avec les actionnaires a ensuite été consacré a cette thématique.

Jean-Pierre Clamadieu a réaffirmé l'engagement du Groupe à poursuivre tout au long de l'année un dialogue transparent et approfondi avec ses parties prenantes sur les sujets climatiques en particulier.

Le Président du Conseil d'Administration a par ailleurs rappelé l'engagement du Conseil à consulter les actionnaires sur la stratégie climatique tous les trois ans, ou en cas de modification significative de celle-ci, et à présenter à chaque Assemblée Générale la mise en œuvre de cette stratégie sous la forme d'un point à l'ordre du jour suivi d'un débat.

Pour en savoir plus sur notre stratégie climatique, consultez **le cahier climat**

Suivez le replay de l'Assemblée Générale

PARLONS-EN !
Les Energies Renouvelables

EnR POUR ÉNERGIES RENOUVELABLES !

C'EST QUOI ?

Les EnR proviennent de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. La lumière du soleil et le vent, par exemple, constituent de telles sources qui se renouvellent constamment.

Elles jouent un rôle clé dans la transition énergétique, passage d'un modèle fortement consommateur d'énergies fossiles à un modèle durable et respectueux de l'environnement.

38 GW **des capacités de production du Groupe ENGIE sont issus des renouvelables au 31/12/2022**
OBJECTIF : **80 GW en 2030**

40 % **de la production d'électricité sera issue des énergies renouvelables d'ici 2030 en france** (source : ecologie.gouv)

À QUOI ÇA SERT ?

- Limiter nos impacts sur l'environnement et assurer sa préservation.
- Rendre notre système énergétique plus résistant/résilient, en assurant la sécurité d'approvisionnement et la stabilité des coûts.
- Développer des infrastructures de production locales et décarbonées, avec création de valeur et d'emplois.
- Éviter la production de déchets à longue vie.
- Valoriser les déchets organiques et toutes autres énergies perdues valorisables en gaz ou chaleur.

Les 7 énergies renouvelables

Connaissez-vous TED ?

TED pour Transition Energétique Durable ! C'est notre label, pionnier en France, lancé en mai 2022, qui valide nos projets. Chaque projet, éolien ou solaire, est audité par les experts indépendants de Bureau Veritas. Ils appliquent un référentiel strict regroupant les engagements que nous prenons pour chaque projet vis-a-vis des territoires, de la nature et du climat. Il a vocation à montrer, en toute transparence, que les projets menés par ENGIE sont à la fois rigoureux et durables, de manière à susciter l'adhésion du plus grand nombre, citoyens et collectivites locales.

LE MIX ÉNERGÉTIQUE

En 2021, le mix énergétique français se composait de :

40 % de nucléaire
28 % de pétrole
16 % de gaz naturel
14 % d'énergies renouvelables
2 % de charbon et déchets non renouvelables.

(Source : SDES, Bilan énergétique de la France)

C'EST QUOI ?

Le mix énergétique est la répartition des différentes sources d'énergie consommées dans une zone géographique donnée : les énergies fossiles (pétrole, gaz naturel, charbon), l'énergie nucléaire (uranium), les énergies renouvelables (éolien, solaire, hydroélectricité, biogaz, hydrogène renouvelable, biomasse, géothermie). Chez ENGIE, nous concilions le gaz et l'électricité.

38 % du mix énergétique du Groupe ENGIE
est issu des énergies renouvelables au 31/12/2022
OBJECTIF : **58 % en 2030**

À QUOI ÇA SERT ?

Un mix énergétique diversifié et équilibré, avec des ressources variées, garantit la flexibilité et la sécurité d'approvisionnement en énergie d'un pays toute l'année. Les énergies se complètent entre elles pour chauffer et éclairer les bâtiments, alimenter les usines et les moyens de transport, etc.

Le mix énergétique doit répondre à trois critères (piliers de la politique énergétique européenne) : décarbonation, sécurité d'approvisionnement et coût abordable.

La vision d'ENGIE est celle d'un mix énergétique équilibré, dans lequel l'alliance de l'électron et de la molécule est indispensable pour garantir une transition énergétique robuste, fiable et abordable. Nous travaillons à verdir le gaz et l'électricité dans ce sens.

Le Groupe a l'ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2045.

L'ÉOLIEN, C'EST QUOI ?

L'énergie du vent est convertie en énergie mécanique, transformée ensuite en électricité. Pour produire cette électricité, l'éolienne n'émet pas de CO_2.
Une éolienne se recycle à plus de 90 %. Elle peut être installée sur terre ou en mer.
L'éolien est la 2ème source d'énergie renouvelable en France après l'hydraulique.

14,5 GW installés dans l'éolien par ENGIE dans le monde au 31/12/2022

LE SOLAIRE, C'EST QUOI ?

L'énergie solaire est produite en captant le rayonnement du soleil sur la terre. Elle est transformée soit en électricité via des panneaux photovoltaïques, soit en chaleur via des panneaux thermiques, pour le chauffage ou un usage industriel.

5,3 GW installés dans le solaire par ENGIE dans le monde au 31/12/2022

1er producteur solaire en France

LE BIOGAZ ET LA MÉTHANISATION, C'EST QUOI ?

La méthanisation permet de valoriser les déchets organiques des territoires.
La décomposition des matières organiques dans une enceinte privée d'oxygène produit :

- du biogaz. Il est épuré et odorisé pour obtenir du biométhane, alternative renouvelable au gaz naturel, avec une empreinte carbone plus faible pour les mêmes usages;
- du digestat utilisé comme engrais naturel.

1er opérateur de sites de production de gaz renouvelable en france

Dialogue avec les actionnaires

Le tarif réglementé de gaz a été supprimé le 30 juin 2023. Quel impact pour vos clients ?

LA RÉPONSE D'ENGIE

Comme prévu par la loi Energie-Climat, les tarifs réglementés de vente du gaz naturel ont disparu le 30 juin 2023. Les clients ENGIE qui n'ont pas opté pour un nouveau contrat auprès du fournisseur de leur choix ont basculé automatiquement sur notre contrat Gaz Passerelle au 1er juillet 2023.

Le contrat Gaz Passerelle est conclu pour une durée indéterminée, il est résiliable à tout moment sans frais et éligible au bouclier tarifaire.
Le prix du kWh intégre une réduction de prix liée à ce bouclier.
Le prix de votre contrat ENGIE Gaz Passerelle dépend de votre niveau de consommation (plage de consommation prévisionnelle annuelle) et de votre commune.

Pour en savoir plus, consultez **www.gaz passerelle.engie.fr**

Envisagez-vous des difficultés d'approvisionnement en gaz pour le prochain hiver ?

LA RÉPONSE D'ENGIE

Le Groupe est relativement confiant, nous avons achevé l'hiver avec des niveaux de stockage confortables (au 15 février les stockages étaient à 50 % en France comparé à 27 % l'an dernier). Par ailleurs, le consensus de marché est favorable aux importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en Europe dans les prochains mois.

Toutefois, il faut rester prudent, les températures hivernales jouent un rôle sur la consommation. Et d'autres facteurs géopolitiques rentrent en ligne de compte.

Enfin, les appels à la sobriété ont été entendus avec une baisse des consommations de 9 % en 2022. Continuons d'adopter un comportement éco-responsable pour optimiser sa consommation d'énergie !

Dans quelle mesure vos contrats d'approvisionnement en gaz de schiste en provenance des États-Unis sont-ils compatibles avec vos engagements de leader de la transition énergétique ?

LA RÉPONSE D'ENGIE

Comme tous les principaux acteurs européens et notamment français, ENGIE achète du gaz auprès des acteurs locaux aux Etats-Unis, qui peut contenir une part non précisée de gaz non conventionnel. Les tensions sur les marchés de l'énergie et la guerre en Ukraine nous ont conduits à accélérer notre stratégie de diversification d'approvisionnement.

Nos sources d'approvisionnement notamment en Norvège, aux Pays-Bas ou en Algérie, ont ainsi été renforcées avec l'importation de gaz naturel liquéfié (GNL) américain. Il était primordial pour garantir la fourniture de gaz à nos clients de remplir les stocks de gaz. Nous estimons que l'ordre de surémission du GNL ne dépasse pas les 10 % et tous les objectifs de décarbonation 2030 du Groupe prennent en compte ces volumes de gaz. Nous n'avons donc pas de risque de dépassement de nos trajectoires du fait de ces approvisionnements.

Quelle est la position d'ENGIE concernant le développement du biométhane ? Cette énergie est-elle amenée à prendre une place plus importante dans le mix énergétique?

LA RÉPONSE D'ENGIE

ENGIE est le 1er opérateur de sites de production de biométhane en France. Le Groupe s'est engagé à une substitution progressive du gaz fossile par les gaz renouvelables (biométhane et hydrogène vert) et prévoit d'atteindre un objectif de 100 % de gaz décarboné en 2045. Convaincu du rôle clé que jouera la molécule dans le mix énergétique futur, ENGIE entend jouer un rôle significatif dans le biométhane et a porté son objectif à 10 TWh de production de biométhane par an à horizon 2030 en Europe (dont la France pour ~ 50 %).

La décarbonation du gaz est soutenue par l'Union Européenne, qui a doublé son ambition depuis l'an dernier et prévoit désormais 380 TWh de biométhane en 2030.

Où en êtes-vous dans vos discussions avec le gouvernement belge sur la prolongation des 2 unités nucléaires ?

LA RÉPONSE D'ENGIE

Les discussions avec le gouvernement belge ont permis d'aboutir à la signature d'un accord intermédiaire fin juin, qui précise l'engagement des 2 parties à mettre en œuvre leurs meilleurs efforts pour redémarrer les 2 unités nucléaires Doel 4 et Tihange 3 dès 2026, voir 2025 sous réserve de l'assouplissement de la réglementation, dans le but de renforcer la sécurité d'approvisionnement en électricité de la Belgique.

Cet accord fixe également le montant forfaitaire pour les coûts futurs liés au traitement des déchets nucléaires. Grâce au transfert de l'ensemble des obligations liés aux déchets nucléaires au gouvernement belge, le Groupe ne sera plus exposé à l'évolution des coûts futurs liés au traitement des déchets revus tous les 3 ans. La signature des accords définitifs est prévue fin juillet 2023.

Consultez **le communiqué de presse** sur **engie.com**

ENGIE récompense la fidélité des actionnaires avec un dividende majoré de 10 %, comment en bénéficier ?

LA RÉPONSE D'ENGIE

Pour bénéficier du dividende majoré, vos titres ENGIE doivent être inscrits au nominatif dans un compte titres ou un PEA depuis au moins deux ans en continu.

Pour transférer vos titres ENGIE au nominatif, il vous suffit d'adresser une demande à votre banque qui se chargera d'effectuer les démarches nécessaires auprès de Société Générale Securities Services. ENGIE met à votre disposition **un formulaire de transfert**. Vous avez le choix entre nominatif pur et nominatif administré.
A noter : pour bénéficier du dividende majoré de 10 % et conserver vos actions dans votre banque, optez pour la conversion de vos titres au nominatif administré.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur engie.com **rubrique actionnaires**.

ENGIE ET VOUS

COURS DE BOURSE

Évolution de l'action ENGIE et des principaux indices boursiers en 2023 (au 30/06/2023)

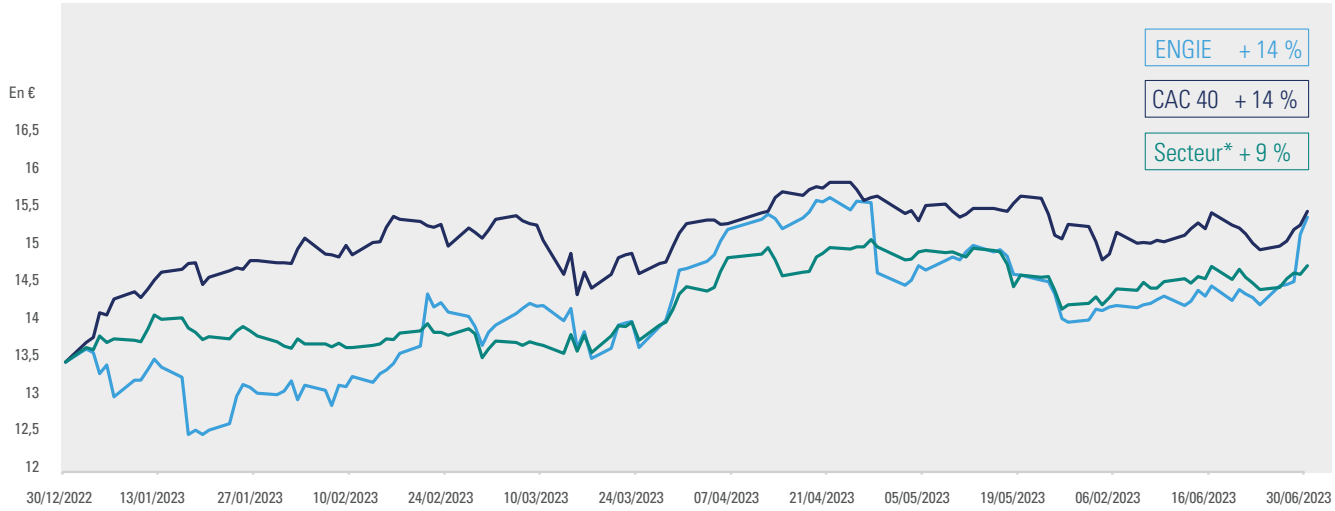

Source : Eikon * Indice STOXX Utilities

AGENDA 2023

28 juillet
> Résultats financiers du premier semestre 2023

07 novembre
> Informations financières au 30 septembre 2023

28 novembre
> Salon Investir Day Carrousel du Louvre (Paris)

5 décembre
> Réunion Actionnaires avec la F2IC (Nice)

POUR EN SAVOIR PLUS :
engie.com/espace-finance

CRÉDIT PHOTO : © ENGIE/IMAGESINAIR PRODUCTIONS • © RATTIER MIKE / MIRO • © MEYSSONNIER ANTOINE / BELONCLE FRANCK / VINCENT BRETON • © REA/CHRISTOPHE MOUGNE • © ADOBE STOCK

ENGIE à la rencontre des actionnaires

Tout au long de l'année, le service Relations Actionnaires a à cœur d'échanger avec les plus de 500 000 actionnaires d'ENGIE : salons, conférence, webinar, visites de sites ...

Retour en images /
La parole aux actionnaires

MOOC « Investir en actions »
Un programme pédagogique gratuit et à portée de tous !

Suivez ce parcours pédagogique, 100% digital, qui vous permettra de comprendre l'investissement en bourse et comment gérer par vous-même un portefeuille d'actions. Ce programme proposé par ENGIE en partenariat avec l'Ecole de la Bourse, intègre désormais un simulateur de portefeuille. **A tester !**

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION SUR GOOGLE PLAY ET APP STORE

Direction de la Publication : Axelle Lima • **Rédaction :** Équipe Relations Actionnaires • **Conception/Réalisation :** O Communication

ENGIE

Notre équipe est à votre écoute

relation@actionnaires.engie.com

Depuis la France : N° Vert 0 800 30 00 30

Depuis la Belgique : N° Vert 0 800 25 125

Appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au vendredi de 9h à 18h